



Matane ... PASSION ET SAVOIR-FAIRE



Photo : Martin Canuel

Politique de l'arbre





TABLE DES MATIÈRES

1. Un message de madame Linda Cormier	4
2. Un message de monsieur Jérôme Landry	5
3. La politique de l'arbre	6
4. Un outil pour tous	7
5. La problématique	8
5.1 Infestations majeures	8
5.2 Blessures	8
5.3 Abattages injustifiés	9
5.4 Envahissement des infrastructures publiques	9
5.5 Méconnaissance des arbres remarquables	9
5.6 Stabilisation des berges	9
6. Les bienfaits	10
6.1 Que d'avantages!	10
6.2 Une richesse à protéger	10
7. Les objectifs à atteindre	13
7.1 Assurer une réglementation efficace et des mécanismes de suivi	13
7.2 Élaborer un plan arboricole	13
7.3 Créer un programme de reconnaissance, de protection et de sensibilisation	14
7.4 Informer et sensibiliser la population	15
7.5 Aménager une pépinière en partenariat	16
7.6 Renforcer l'équipe arboricole	16
7.7 Stabiliser les berges par des mesures mixtes	17
8. L'échéancier	18
9. Les remerciements	19



1. UN MESSAGE DE MADAME LINDA CORMIER



La Ville de Matane dépose aujourd'hui le résultat d'une démarche de réflexion, enclenchée par la volonté des Matanais de préserver la qualité et la beauté de leur environnement grâce aux arbres.

Le travail de recherche et de consultation qu'a effectué Jérôme Landry a servi d'amorce à cette politique. Celle-ci nous fournit maintenant les fondements de base pour répondre aux attentes de nos citoyens concernés.

Dans l'intérêt collectif, il importe à tous (élus, employés municipaux, citoyens, partenaires institutionnels, etc.) de respecter notre patrimoine arboricole, de le protéger et de soutenir sa croissance et sa multiplicité.

En ce sens, à titre de fiduciaire, l'administration municipale s'engage à réaliser toutes les actions nécessaires pour assurer le développement et la pérennité de son riche patrimoine arboricole et pour faire de Matane une ville réellement verte, plus agréable et en meilleure santé.

La mairesse,

Linda Cormier



2. UN MESSAGE DE MONSIEUR JÉRÔME LANDRY



C'est avec plaisir et grande fierté que je vous présente la toute première politique de l'arbre de la ville de Matane, outil essentiel à la conservation et à la mise en valeur des arbres de notre ville.

L'objectif d'une telle politique est fort simple : il vise à accorder à l'arbre sa juste place dans une ville à vocation industrielle qui aspire à offrir l'une des meilleures qualités de vie au Québec.

Cette vision, basée sur les principes du développement durable, propose la préservation et le développement du patrimoine arboricole matanais. La politique propose un partage à la fois plus équitable, mais surtout plus efficace, entre tous les habitants de notre écosystème urbain. Concrètement, nous souhaitons favoriser une étroite collaboration avec nos partenaires afin que la politique de l'arbre protège l'arbre urbain et favorise sa croissance et sa multiplication.

Après avoir consulté les organismes sensibilisés à cette cause et les citoyens, voici le fruit tant attendu de notre travail. Nous devons maintenant collectivement, résidentes et résidents, respecter et appliquer cette politique. Nous avons la responsabilité de maintenir une forêt urbaine saine afin que les générations futures bénéficient de la qualité de vie à laquelle elles ont droit.

Le conseiller du district numéro 1,

Jérôme Landry

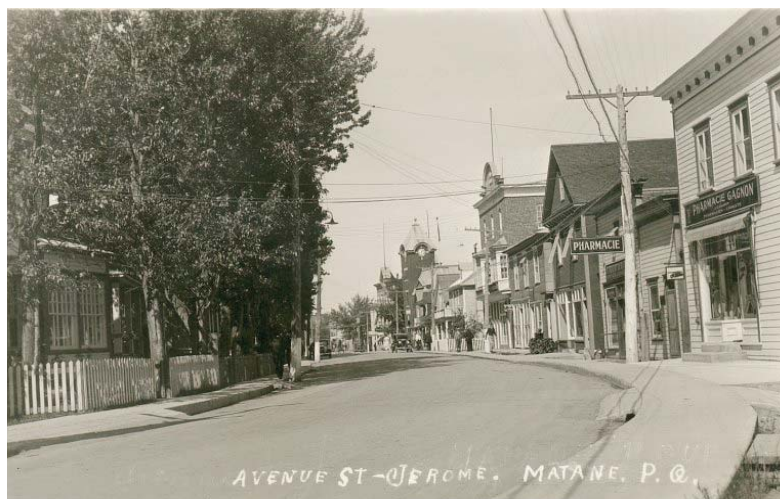


3. LA POLITIQUE DE L'ARBRE

Considérant que la région de Matane doit en grande partie sa prospérité à l'industrie forestière, notre âme de défricheur et de bûcheron doit maintenant évoluer vers une pensée de jardinier et de défenseur de notre patrimoine arboricole.

Avec la politique de l'arbre, la Ville affirme sa **vision axée sur le développement durable et reconnaît l'importance de l'arbre en ville**, tant dans l'espace public que privé. La politique, élaborée conjointement avec les corporations sensibles à cette cause, place l'arbre au cœur de l'urbanité matanaise et fournit à tous, responsables municipaux, citoyens et propriétaires fonciers, les orientations nécessaires pour protéger et développer le patrimoine arboricole de Matane.

La politique de l'arbre vise à **reconnaître l'arbre comme un élément essentiel pour assurer un avenir viable et à soutenir le caractère identitaire de son paysage urbain afin d'améliorer la qualité des milieux de vie.**





4. UN OUTIL POUR TOUS

Cette politique propose une série d'outils et d'actions qui permettront à tous de contribuer à la préservation des arbres matanais.

➤ Pour le citoyen (individu, entreprise, institution ou autre)

Mieux informer le citoyen sur la réglementation et le sensibiliser à sa responsabilité envers les arbres à privilégier en fonction des lieux, l'abattage, les règles d'entretien des nouvelles plantations, etc. Ainsi, le citoyen pourra contribuer plus activement à la préservation et au développement du patrimoine arboricole de Matane.

➤ Pour la Ville et ses secteurs

Les élus et les employés municipaux prendront avantage à utiliser de nouveaux outils de gestion de l'arbre urbain, avec le soutien du service de l'urbanisme. Ces outils leur permettront de planifier et d'encadrer les interventions sur les arbres du domaine public et d'assurer le développement à long terme du capital arboricole.

La politique de l'arbre de Matane, un outil pour assumer notre responsabilité à tous.



Photo : Martin Canuel



5. LA PROBLÉMATIQUE

Située à l'embouchure de la rivière Matane et du fleuve Saint-Laurent, Matane baigne à la fois dans une eau douce et salée et est caractérisée par un climat tout aussi contrasté. Son avancée dans le fleuve influence considérablement sa température, son humidité et, évidemment, les conditions de vent.

La gestion du patrimoine arboricole nécessite une connaissance détaillée des arbres présents en ville.

- Combien y en a-t-il?
- Quel est leur état de santé?
- Quelle est leur répartition en classes d'âges?
- Où sont-ils situés?
- Quelles essences devrait-on privilégier?

À l'heure actuelle, la Ville de Matane ne peut répondre que partiellement à ces questions puisque l'inventaire de son capital arboricole est incomplet. En général, il existe un grand besoin d'information sur sa composition ainsi que sur les moyens à adopter pour l'entretenir et l'améliorer. Cette problématique peut se résumer de la façon suivante :

- La Ville de Matane n'a pas tous les outils lui permettant de bien connaître ses arbres, les problématiques et le suivi lors des interventions;

- L'information et la sensibilisation relatives aux arbres sont à améliorer, tant chez le citoyen que chez le gestionnaire municipal.

Plus particulièrement, certains éléments doivent être considérés, soit :

5.1 Infestations majeures

Un manque de diversité des essences arboricoles, la rusticité des espèces implantées sur le territoire et les changements climatiques pourraient augmenter le risque d'infestations ou d'épidémies. Ainsi, au milieu du siècle dernier, la maladie hollandaise de l'orme a tué des milliers d'ormes américains au Québec. À l'heure où les échanges internationaux se multiplient, des infestations et des épidémies de la même ampleur sont susceptibles de survenir plus facilement, menaçant sérieusement de décimer le patrimoine arboricole matanais si rien n'est fait pour le diversifier.

5.2 Blessures

Les arbres sont fréquemment endommagés soit par négligence, au cours de travaux de construction, d'aménagement ou d'entretien, soit par manque de civisme. Ces blessures peuvent écourter leur vie ou leur être fatales.



5.3 Abattages injustifiés

Il arrive que des citoyens exercent des pressions sur les gestionnaires et les élus municipaux dans le but de faire couper des arbres publics. En l'absence d'une réglementation rigoureuse, des arbres sont alors abattus sans raison valable. À cela s'ajoutent les abattages d'arbres du domaine privé qui sont effectués sans permis, souvent par simple méconnaissance. L'important ce n'est pas d'émettre des constats d'infraction mais d'empêcher l'abattage injustifié et abusif.

5.4 Envahissement des infrastructures publiques

Il arrive que les infrastructures publiques (électricité, gaz, aqueduc, égout, téléphone, câble, éclairage, panneaux de signalisation, etc.) et les outils de visibilité (enseignes et panneaux commerciaux, etc.) sont installés sans tenir compte des arbres et de leurs besoins vitaux, ce qui affecte sensiblement leur croissance et leur espérance de vie.

5.5 Méconnaissance des arbres remarquables

Les arbres remarquables sont des témoins privilégiés de notre histoire. Certains d'entre eux, tant du domaine public que privé, sont menacés de disparition en l'absence d'une reconnaissance ou de mesures de sauvegarde appropriées.

5.6 Stabilisation des berges

Le rôle de la stabilisation des berges est de prévenir une érosion qui pourrait être néfaste. La sécurité publique, le maintien de structures d'ingénierie civile, la perte de propriétés privées, les glissements de terrain et la dégradation de certains types d'habitats aquatiques sont autant de bonnes raisons pour stabiliser les berges.



6. LES BIENFAITS

6.1 Que d'avantages!

Ces végétaux donnent personnalité et charme à une ville. Certes, le couvert arboricole apporte une grande richesse au paysage, mais il procure aussi de nombreux autres avantages. Par exemple, en plus d'attirer et d'abriter les oiseaux et d'autres animaux, l'arbre fournit de l'ombre et de l'intimité, assainit l'air et augmente même la valeur d'une propriété.

6.2 Une richesse à protéger

De tous les êtres vivants, les arbres sont ceux qui vivent le plus longtemps et qui atteignent les plus grandes dimensions. L'arbre urbain représente le calme, l'endurance et l'harmonie dans un monde de vitesse et d'intense activité. L'arbre urbain procure de nombreux bénéfices aux êtres humains qui évoluent dans son entourage. En voici les principaux :

6.2.1 Il structure le paysage :





-  Met en valeur les bâtiments;
-  Fait ressortir les monuments architecturaux et sculpturaux;
-  Donne du caractère à une artère;
-  Renforce l'orientation dans la ville.



Photo : Ville de Matane



Photo : Ville de Matane



6.2.2 Il améliore la qualité de l'environnement :

- Assainit l'air en diminuant la quantité de gaz carbonique produit par les automobiles, le chauffage et les usines, et en produisant lui-même de l'oxygène;
- Rafraîchit l'air par ses vapeurs d'eau;
- Contrôle les eaux de ruissellement et maintient le sol en place;
- Abrite une faune diversifiée;
- Procure de l'ombre et des sons;
- Sert d'écran sonore le long des routes bruyantes;
- Diminue la réflexion lumineuse en interceptant les rayons solaires ainsi qu'en réduisant les éblouissements produits par les phares des véhicules et les réverbères;
- Influence la circulation de l'air (brise-vent);
- Capte les poussières.

6.2.3 Il contribue à la vie de quartier :

- Participe à l'identité et à la qualité des quartiers;
- Constitue une échelle intermédiaire entre les grands bâtiments et les piétons;
- Trace une frontière végétale entre des lieux aux usages différents;
- Procure de l'intimité;
- Accroît la qualité de vie et le sentiment de paix;
- Contribue à la socialisation et à la réduction du stress - deux facteurs qui entraînent, indirectement, une baisse de la criminalité;
- Attire de nouveaux résidents;
- Offre une source d'inspiration et de création;
- Contribue à réduire la vitesse des véhicules.



6.2.4 Il offre une valeur économique :

- ✓ Donne de la valeur aux propriétés;
- ✓ Attire les entreprises qui sont à la recherche d'un milieu de vie de qualité pour leurs employés;
- ✓ Fait économiser les coûts de chauffage et de climatisation;
- ✓ Joue un rôle patrimonial;
- ✓ Témoigne, par son âge, son port ou son emplacement, du patrimoine et de l'identité culturelle et historique;
- ✓ Rappelle au citoyen l'histoire de sa ville.

6.2.5 Quelques chiffres ...

- ✓ Un arbre mature pourrait fournir à quatre personnes leur ration quotidienne d'oxygène (Fondation canadienne de l'arbre - FCA).
- ✓ Un arbre moyen absorbe environ 2,5 kg de carbone par année (FCA).
- ✓ Un érable à sucre d'environ 30 cm de diamètre prélèverait dans l'environnement, pendant une saison de croissance, une bonne quantité de métaux lourds, à savoir : 60 mg de cadmium, 140 mg de chrome, 820 mg de nickel et 5 200 mg de plomb (*Georgia University*).
- ✓ Un arbre en santé peut capter 7 000 particules en suspension par litre d'air (FCA).
- ✓ Un arbre mature peut prélever plus de 450 litres d'eau dans le sol pour ensuite les rejeter dans l'air sous forme de vapeur d'eau (FCA).
- ✓ La présence d'un arbre près des maisons et des édifices peut réduire de 30 % les besoins en climatisation (*Michigan State University, Urban Forestry*).



Photo : Yves Lanciais



7. LES OBJECTIFS À ATTEINDRE

Pour préserver et développer le patrimoine arboricole matanais, sept objectifs mesurables sont proposés :

7.1 Assurer une réglementation efficace et des mécanismes de suivi

La Ville de Matane dispose d'une réglementation concernant les arbres pour le secteur urbain. Il est important de revoir la réglementation actuelle, selon les secteurs, et de développer des mécanismes de suivi qui permettront de mettre en oeuvre efficacement ces normes puisqu'une réglementation adaptée est l'élément structurant de la politique. Il faut donc :

- ❧ Développer des mécanismes pour appliquer la réglementation lors de la construction d'une nouvelle propriété domiciliaire, commerciale ou industrielle à l'échelle du territoire de la municipalité;
- ❧ Prévoir des processus et des ressources humaines qui permettent d'effectuer un suivi régulier des dossiers après l'émission des permis;
- ❧ Établir des balises claires et sans équivoque lors d'émissions de permis pour la coupe des arbres en milieu urbain, et ce, pour les citoyens et les employés de la municipalité effectuant des travaux;
- ❧ Planifier les nouveaux développements domiciliaires, commerciaux et industriels en fonction de la forêt urbaine;
- ❧ Mettre à jour régulièrement les règlements pour inclure toute espèce végétale qui s'avérerait nuisible pour le milieu, les cultures environnantes ainsi que les infrastructures urbaines;
- ❧ Adapter la réglementation à l'égard de la coupe pour le secteur agricole afin de rendre compte des pratiques actuelles pour favoriser une utilisation durable de la forêt et maintenir les corridors forestiers.



7.2 Élaborer un plan arboricole

Le plan arboricole constitue le principal outil de planification et de gestion de la politique de l'arbre. Il doit encadrer toutes les interventions relatives aux arbres publics. La direction des travaux publics élaborera le plan arboricole en deux étapes.

Premièrement, la priorité sera accordée aux arbres des rues et des parcs. Par la suite, le service pourra intégrer les arbres situés près des réseaux cyclables, sur les terrains en friche, les zones commerciales et industrielles ainsi que sur les rives de la rivière Matane et les berges du fleuve Saint-Laurent.

Enfin, le service soumettra ce plan à la consultation publique dans le but de sensibiliser les citoyens à l'importance de l'aménagement arboricole de son territoire et d'obtenir l'adhésion de tous.

7.3 Créer un programme de reconnaissance, de protection et de sensibilisation

La Ville de Matane élaborera, en collaboration avec un organisme concerné, un programme municipal de reconnaissance et de protection des arbres remarquables comprenant notamment les mesures de préservation requises selon l'importance de l'arbre et sa régénération. La politique de l'arbre doit contribuer à préserver le patrimoine paysager en vue de maintenir vivante la mémoire collective.

La Ville de Matane préconise donc la création d'un comité multidisciplinaire d'experts chargé d'établir un mécanisme de reconnaissance et de classement qui favoriserait la mise en valeur des arbres remarquables.

Matane entend aussi souligner par une mention spéciale les efforts particuliers de citoyens en vue de protéger un arbre ou de développer le patrimoine arboricole de la ville. En ce qui concerne précisément les arbres remarquables, elle mettra sur pied un concours annuel mettant en valeur un arbre d'automne remarquable.



7.4 Informer et sensibiliser la population

La Ville de Matane accroîtra ses activités d'information et de sensibilisation en vue de favoriser l'adhésion de tous à la cause du développement et de la protection du patrimoine arboricole.

La Ville reconnaît le citoyen comme un intervenant de premier plan dans le développement et la conservation des arbres urbains, tant publics que privés.

Elle entend donc accroître la visibilité des interventions exemplaires et mettre à profit la connaissance et la vigilance du citoyen pour préserver ses arbres.

La Ville informera le citoyen de ses propres responsabilités à l'égard des arbres ainsi que de la mise en œuvre de la politique de l'arbre au moyen d'outils de communication tels que dépliants ou brochures et par l'intermédiaire de son site Internet.

Par ailleurs, la Ville de Matane souhaite collaborer au développement de ce capital avec certains partenaires institutionnels ou associatifs, tels :

Le réseau scolaire, grâce à des opérations de sensibilisation destinées tout particulièrement aux enfants;

Le milieu associatif, pour mener des activités de diffusion et des concours afin de favoriser l'émergence d'initiatives vouées à la conservation et à la mise en valeur de l'arbre dans l'ensemble des quartiers et plus particulièrement dans ceux qui en sont dépourvus.



Photo: Yves Langlais



7.5 Aménager une pépinière en partenariat

La pépinière de la Ville de Matane aura pour rôle de fournir aux institutions publiques et aux terrains de la ville de Matane des arbres de qualité supérieure, adaptés aux conditions urbaines, à un coût économique.

Les citoyens pourront contribuer au développement et au peuplement de cette pépinière par des dons en temps et en espèces arboricoles. Reconnues pour leur longue expertise en horticulture, les entreprises contribueront également au projet sous forme d'échange.

7.6 Renforcer l'équipe arboricole.

Considérant les sommes investies, l'équipe de jardiniers pourra bénéficier d'un programme de formation continue afin de poursuivre l'acquisition de nouvelles connaissances et compétences.

Parmi les tâches entreprises en priorité, il y aura la mise en place de l'inventaire des arbres de Matane et l'élaboration d'un plan pluriannuel de renouvellement s'appuyant sur la pyramide des âges et sur le diagnostic sanitaire.



Le service devrait être en mesure de planter ou de déplacer, à l'endroit voulu, un arbre pouvant atteindre 15 centimètres (6 pouces) de diamètre, soit des arbres de 10 à 15 ans de maturité. L'acquisition ou la location d'un transpositeur serait souhaitable.

La programmation permet, sur le plan pratique, de faire adopter un plan financier pluriannuel et éventuellement d'anticiper la commande en pépinière en obtenant des contrats à des conditions favorables.




7.7 Stabiliser les berges par des mesures mixtes


Les berges de notre ville subissent d'intenses agressions lors de périodes de crue et de haute-marée. Cette vulnérabilité s'explique par deux différents mécanismes d'érosion.

-  Érosion des particules de la rive : les particules sont détachées de la rive et emportées sous l'action du courant ou des glaces.
-  Rupture de pente : ce phénomène survient lorsqu'il y a un glissement ou un affaissement du sol. Le gel et le dégel de l'eau contenue dans le sol contribuent à l'ameublir et peuvent engendrer des ruptures qui entraîneront l'érosion de la rive.

Dans le cadre de la politique de l'arbre, nous proposons d'appliquer, lorsque possible, des mesures de stabilisation mixte, c'est-à-dire une combinaison d'armures lourdes et légères.

La méthode « armure » consiste à disposer un écran physique qui isole la berge du plan d'eau et des processus hydrodynamiques responsables de l'érosion, tels les courants, les glaces, etc. L'écran physique sert aussi très souvent à confiner les sédiments de la berge pour l'empêcher de s'affaisser ou de s'écrouler. Il existe plusieurs types d'armures qu'on peut regrouper en « lourdes » et « légères ».

 Les amures lourdes (enrochement, gabion, murs) impliquent l'ajout de grandes quantités de matériaux inertes et très résistants sur la berge, tel que du béton, de la roche, etc.

 Les armures légères sont constituées d'écrans de végétaux, de matériaux plus légers et biodégradables ou d'agrégats de tailles variables. L'une des méthodes du type armures légères les plus répandues consiste à adoucir la pente du talus et à y disposer des structures biodégradables permettant de retenir le sol. On plante alors des arbustes et des végétaux à forte densité racinaire qui jouent le rôle d'une armure vivante. Les méthodes par plantation peuvent être très efficaces, mais elles sont limitées à des berges qui ne subissent que de faibles pressions érosives.



8. L'ÉCHÉANCIER

	OBJECTIFS	ECHÉANCIER	ACTEURS
	Développer et maintenir une réglementation efficace et des mécanismes de suivi	Mars 2008	Conseillers Employés
	Une communauté mieux informée et sensibilisée	Mai 2008	Conseillers Société d'horticulture Service des communications
	Une communauté mieux informée et sensibilisée	Mai 2008	Conseillers Société d'horticulture Service des communications
	L'élaboration d'un plan arboricole	Novembre 2008	Conseillers Employés Organismes
	Création d'un programme de reconnaissance, de protection et de sensibilisation pour les arbres remarquables privés et publics	Juin 2009	Conseillers Société d'horticulture Employés
	L'aménagement d'une pépinière en partenariat avec les entreprises spécialisées dans le domaine et les organismes environnementaux	Novembre 2009	Conseillers Employés Entreprises Organismes Institutions publiques
	Stabilisation des berges par des mesures mixtes (armures lourdes et légères)	En continu	Équipe de jardiniers Travaux publics
	Renforcement de l'équipe arboricole	En continu	Équipe de jardiniers Travaux publics



9. LES REMERCIEMENTS

La politique de l'arbre est le fruit d'un travail de collaboration stimulé par l'enthousiasme de certains citoyens souhaitant ardemment la mise en place de mesures favorisant la protection de notre patrimoine arboricole.

Je tiens tout d'abord à remercier sincèrement MM. Denis Bond du groupe Vert Pomme et Louis-Philippe Cusson. Leur précieuse collaboration et l'ardeur dont ils ont fait preuve ont grandement contribué à la mise en place de cette nouvelle politique de l'arbre.

J'ai aussi grandement apprécié la confiance exprimée par les membres du conseil municipal et leur volonté de donner une place de choix aux arbres de la ville dans la vie de nos concitoyens. Pour terminer, je remercie Madame Johanne Pelletier du Service des communications de la Ville de Matane pour son appui dans la rédaction et la diffusion de cette politique.

Les résultats de nos efforts ne se manifesteront qu'au cours des prochaines années, mais les gestes posés maintenant assureront un héritage naturel enrichi pour nos enfants et les générations futures.

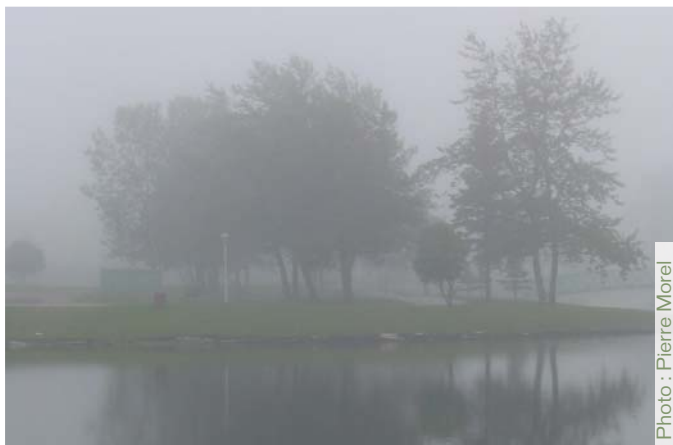


Photo : Pierre Morel

Service des communications
Ville de Matane
230, avenue Saint-Jérôme
Matane (Québec)

www.ville.matane.qc.ca

Décembre 2007

La couverture de ce document est imprimée sur du papier composé à 98% de fibres recyclées.
L'intérieur de ce document est imprimé sur du papier composé à 100 % de fibres recyclées.

